

Ne débattons pas, délibérons !

De par notre formation mais aussi de par l'influence des médias et du monde politique, nous nous retrouvons souvent enfermés dans des débats compétitifs, où l'enjeu n'est pas d'apporter sa pierre pour construire des solutions à des problèmes mais bien de discréditer l'autre. Et nous voilà souvent pris, sans le vouloir, dans ce même processus. C'est vrai pour notre travail en équipe, comme pour nos formations avec les apprenants.

Comment, en s'inspirant de la démarche des intelligences citoyennes de Majo Hansotte¹, être attentifs à ces actes de parole compétitifs, les repérer pour mieux les éviter, émettre des signaux d'alerte lorsqu'ils apparaissent ? Comment aussi mettre en place des procédures et des outils pour s'inscrire dans une dynamique coopérative et créer une vraie délibération ?²

Par Cécile BULENS

¹ Voir : Majo HANSOTTE, **Le Juste, l'Injuste et les intelligences citoyennes**, in *Journal de l'alpha*, n°192, 1^{er} trimestre 2014, pp. 12-31 (en ligne : www.lire-et-ecrire.be/ja192).

² La rédaction de ce texte est inspirée de l'argumentaire de présentation des formations aux intelligences citoyennes de l'Université de Printemps organisée chaque année par Lire et Écrire.

Un jour, un pêcheur qui venait étendre ses filets trouva sur la plage un crâne desséché. Pour s'amuser, il s'adressa au crâne et lui demanda :

« Dis-moi donc, crâne, qui t'a conduit ici ? »

Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il entendit le crâne lui répondre :

« La parole ! » Aussitôt, le pêcheur courut jusqu'au village, entra dans la case de son roi et raconta ce qu'il avait vu. « Un crâne qui parle ! », s'exclama le roi. « Es-tu bien sûr de ce que tu racontes ? »

« Aussi sûr que je suis devant vous et vous parle ! »

« Méfie-toi, lui dit le roi, si tu m'as raconté des sornettes, gare à ta tête. » Et, en grand cortège, il se rendit jusqu'à la plage pour assister au sortilège.

Une fois devant le crâne, l'homme répéta avec un peu de fierté :

« Dis-nous donc, crâne, qui t'a conduit ici ? » Mais cette fois-ci, silence ! Le crâne ne répondit pas. Alors le roi leva son sabre et décapita le pêcheur.

Puis il s'en retourna avec sa suite jusqu'au village. Le roi parti, le crâne s'adressa alors à la tête fraîchement coupée et lui demanda :

« Dis-moi donc, qui t'a conduit ici près de moi ? »

« La parole », répondit la tête, désabusée.

Conte africain³

Parler c'est agir

Lorsque l'on parle, l'on ne dit pas d'abord quelque chose, on pose d'abord un acte : un acte de parole. « Viens » suivant le ton, la mimique, les gestes, le contexte (dont font partie les rapports sociaux ou hiérarchiques) peut représenter au moins quatre actes de parole différents alors que le contenu est identique à chaque fois. « Viens » peut être un acte aimable d'invitation, ou une supplication, ou une drague, ou un ordre indiscutable... Ce que l'interlocuteur enregistre prioritairement, c'est l'acte dont il interprète l'intention (l'intentionnalité de l'acte), en s'appuyant sur des indices communicationnels. Par exemple : je vois un regard dur, j'entends un ton ferme voire cinglant, j'observe un geste tranché,

3 In M. PIQUEMAL, *Les philo-fables*, Albin Michel, p. 48.

j'infère que « viens » est un ordre autoritaire, en particulier s'il émane d'un supérieur hiérarchique par exemple. Cette inférence est le résultat de ma connaissance du contexte institutionnel et professionnel, auquel peut s'ajouter ma connaissance de la personne.

Selon l'acte posé et son interprétation, « viens » relèvera de la relation éthique et égalitaire, ou au contraire de la séduction/manipulation, ou encore de la domination. Selon la façon dont la personne à qui s'adresse l'acte de parole réagit, l'interlocution⁴ évoluera dans un certain sens plutôt qu'un autre. Le sens, la tournure que prend une interlocution est donc une coproduction : ainsi, par rapport à un « viens » autoritaire, je me tais et j'y vais sans rien dire, ou je demande à mon interlocuteur de me parler sur un autre ton, ou bien je le questionne sur la raison de son acte, ou encore je lui suggère implicitement ou explicitement d'adopter une autre forme de relation, etc. Ces différentes options feront évoluer l'interlocution différemment.

Interroger la valeur éthique des actes de parole posés au cours d'une communication ou d'une interlocution, en particulier lorsqu'elle est en lien avec des pratiques sociales et politiques, pour la faire évoluer vers des rapports égalitaires et coopératifs, vers une certaine rigueur ou honnêteté aussi, est une démarche essentielle en démocratie, car elle contribue à construire des rapports sociaux citoyens. Cette posture amène le citoyen à adopter une vigilance critique à l'égard des actes de parole posés dans un contexte de communication en lien avec l'exercice d'un pouvoir, qu'il soit médiatique, social, politique, économique, relationnel, professionnel ou institutionnel.

Car le jeu des actes de parole peut être très subtil, nous faisant agir dans tel ou tel sens : par exemple proférer une menace sous couvert d'informer pour nous faire agir de telle façon. Un acte de parole peut en effet en cacher un autre : « Je tiens à vous informer que si vous vous engagez dans ce projet, vos subsides seront peut-être remis en question. » Selon le contexte et la personne qui s'exprime, cette affirmation, qui s'annonce officiellement comme une information, peut en réalité formuler une menace. Bref, les actes

⁴ Propos échangés par les interlocuteurs dans un dialogue.

de parole ouvrent tout le champ de la manipulation humaine et sont d'ailleurs particulièrement analysés et réfléchis dans cet art de convaincre qu'on appelle la rhétorique.

Il suffit de regarder quelques minutes un débat télévisé entre politiques pour se rendre compte qu'il ne s'agit le plus souvent pas pour les interlocuteurs de produire de la réflexion, de la coopération ou de la critique constructive, mais bien plutôt d'humilier l'autre personne, de se mettre en avant, une sorte de jeu de gladiateurs moderne (*voir ci-contre, tableau présentant les actes de parole compétitifs les plus courants*⁵). Comme le dit Nietzsche : « *On n'attaque pas seulement pour faire du mal à quelqu'un mais peut-être aussi pour le seul plaisir de prendre conscience de sa force.* »⁶

L'enjeu de ce type de débat n'est pas de produire du Juste et du Vrai, ni de faire avancer une intelligence collective mais bien de gagner sur l'autre : c'est le plus souvent une compétition narcissique là où il faudrait une coopération intelligente. En effet, pourquoi se réunir et se mettre ensemble pour disqualifier l'autre et le mettre à mal alors que, si on se place dans une perspective des intelligences citoyennes, se rassembler n'a de sens que si on utilise les ressources des uns et des autres pour coconstruire, coopérer ? Contradiction entre une pratique polémique qui tend à annuler, à détruire réciproquement les apports, en vue de faire gagner narcissiquement certains et un dispositif qui additionne les intelligences, qui les réunit.

Malheureusement, vu que tout petits, nous sommes tombés dans la marmite des actes de parole compétitifs, nous les reproduisons inconsciemment dans nos formations et dans nos réunions d'équipe. Comment en sortir ?

⁵ Il s'agit ici des actes le plus souvent observés. En fonction de la situation et de la personnalité de chacun, des actes utilisés par les dominants pourront être utilisés par les dominés (le mépris ou faire alliance par exemple), et inversement (la séduction par exemple). D'autres actes non repris dans le tableau peuvent également être utilisés par les uns et les autres (la colère,...).

⁶ F. NIETZSCHE, *Humain, trop Humain* (première partie), Mercure de France, 1878, p. 322.

DU DOMINANT	DU DOMINÉ
Séduction	Justification
Intimidation	Plainte
Menaces	Victimisation
Persiflage	Protestation
Culpabilisation	Déconstruction critique
Disqualification → expertise ⁷	Dénonciation
Déstabilisation	Plaidoyer
Insinuation	Séduction
Déni	
Suspicion	
Chantage affectif	
Mépris	
Isoler l'autre	
Faire alliance	

Pour sortir des actes de paroles compétitifs

Apprendre à **reconnaitre les actes de parole compétitifs** est un premier pas pour pouvoir s'en dégager.

Nous sommes tous victimes et auteurs d'actes de parole compétitifs. Et les apprenants en sont particulièrement victimes. Il suffit d'organiser un jeu de rôle sur un entretien au CPAS, au FOREm, avec son propriétaire pour s'en rendre compte. Il est important de reconnaître ces actes de parole mais aussi de ne pas les personnaliser. Le fait d'en poser quand on parle est d'abord inévitable et n'est pas une question de « mauvais ou bon caractère ». On adopte un acte de parole compétitif en raison de pratiques sociales qui privilégient depuis toujours la compétition. Mettre en place des jeux de rôle autour des

⁷ Selon la manière dont la personne en joue, elle peut utiliser son expertise non seulement pour disqualifier la parole de l'autre mais aussi pour l'intimider, le déstabiliser, voire même le mépriser.

rapports de pouvoir où la personne dominée peut rejouer ce qu'elle a vécu et mettre des mots sur les actes de parole qui l'ont blessée, humiliée est très important, même si cela ne changera objectivement pas la situation. Mais la personne prendra au moins conscience qu'elle a été prise dans un rapport de force et elle pourra objectiver et déculpabiliser. Savoir mettre des mots sur les actes de parole, les identifier et les nommer, c'est déjà émancipateur. Cela redonne de la confiance en soi, renforce la personne et lui donne une solidité. Elle va pouvoir prendre conscience de ses droits et les revendiquer.

Une fois les actes de parole compétitifs identifiés, une première piste pour s'en dégager consiste à les illustrer afin de leur donner corps, par exemple en faire des panneaux que nous pourrions utiliser lorsque nos formations ou nos réunions dérapent.

Une deuxième voie est de mettre en place des procédures délibératives claires et transparentes pour tous, par exemple :

- Commencer par réfléchir à la nécessité de se réunir, ne pas se mettre en réunion s'il y a moyen de traiter les choses autrement : faire d'abord un sondage ou une enquête, consulter des spécialistes,...
- Avoir un animateur identifié, reconnu et légitimé, uniquement centré sur la procédure. Il faut que dès le départ, les consignes données par l'animateur soient claires pour tous.
- Rappeler l'objet, l'objectif afin de bien centrer la réunion et ne pas déraiper.
- Faire un premier tour de parole où la parole est partagée de manière égalitaire :
 - Chacun n'intervient qu'une seule fois et attend que tout le monde ait parlé avant de réagir.
 - Lorsque la personne a terminé de parler, l'animateur ou un autre participant reformule ce qu'elle a dit pour être sûr que tous aient bien compris la même chose. La personne peut ensuite compléter. Les idées clés sont notées sur une affiche.
 - À la fin du tour de table, l'animateur fait une synthèse à partir de ce qui a été noté sur l'affiche. Et c'est sur cette synthèse qu'on réagit en finale.
- Transformer les affirmations (*voir exemples ci-contre à propos de l'absentéisme*) en questions. On demande à chacun de reformuler son affirmation

sous forme de question. On a ainsi une liste de questions qu'on devra regrouper et classer, ensuite choisir celles qui sont prioritaires, puis décider comment le groupe va s'organiser pour les travailler et identifier ce que chacun va amener dans ce travail : qui va amener des infos, des témoignages, des recherches... ?

- Reprendre le **gouvernail** de la méthode des intelligences citoyennes⁸ : est-ce que notre choix d'action, de pensée ou de décision est juste ? pour nous ? pour nous tous ?
- Prévoir un moment où le groupe s'autoévalue : comment a-t-on fonctionné, quelles difficultés a-t-on rencontrées,...

Deux applications

Chercher des pistes de solution à une problématique commune

Prenons un exemple : plusieurs associations qui travaillent en alphabétisation sur le même territoire se trouvent confrontées au problème de l'absentéisme. Elles souhaitent trouver ensemble des « solutions » pour améliorer la situation.

Lors de la première réunion, chacun se présentera de façon brève et, selon la procédure présentée ci-dessus, pourra lors du premier tour de table exprimer la vision que son association a du problème et en quoi cela l'affecte : « Pour nous, les gens s'absentent car... » ; « Notre expérience nous montre qu'il faut sanctionner... ».

Il est probable que dans cet exemple nous aboutirons à des questions telles que :

- Connaissons-nous bien les motifs de l'absentéisme ?
- Sont-ils les mêmes pour tout notre public ou faut-il analyser plus en finesse ?
- Faut-il sanctionner ?
- Y a-t-il des expériences, des bonnes pratiques chez nous ? ailleurs ?
- Existe-t-il des recherches, des études sur le sujet ?

⁸ À propos du gouvernail, voir : Majo HANSOTTE, *op. cit.*, pp. 17-18.

Le groupe priorisera alors ces questions. Un premier pas sera de connaître les motifs de l'absentéisme et, pour cela, le groupe peut se mettre d'accord sur un questionnaire que chacun utilisera dans son association. Certains peuvent se charger de chercher s'il existe des études sur le sujet et s'engager à en faire une synthèse. La réunion suivante portera sur cette thématique : les motifs de l'absentéisme. La suivante encore sur des bonnes pratiques qu'un sous-groupe se sera engagé à chercher et à synthétiser. Etc.

Comme on le voit dans cet exemple, le processus est long mais il implique réellement les participants, il permet d'aboutir à des décisions prises démocratiquement, de mieux répondre aux besoins et à la réalité des apprenants et, si nécessaire, donnera des arguments pour discuter avec les financeurs.

Construire un plaidoyer

Se poser des questions permet aussi de construire un argumentaire, une parole commune autour d'une situation d'injustice qui mobilise un groupe et qu'il souhaite dénoncer et transformer. Mettre par écrit le vécu, approfondir le contexte, avoir recours à des personnes ressources qui pourront apporter un éclairage à propos du contexte et du droit, analyser ce que le groupe produit à l'aune du gouvernail (*voir ci-dessus*), tout cela peut prendre du temps, obligera à se mettre en recherche. Cette réflexion collective pourra seule permettre au groupe de mieux fonder ses dénonciations et ses revendications. Construire une parole commune qu'il exprimera à travers un acte de parole fort, collectif : une intervention dans l'espace public !

En guise de conclusion : pratiquer la délibération

La délibération est une confrontation de points de vue visant à trancher un problème ou un choix difficile par l'adoption d'un jugement ou d'une décision réfléchie. Au contraire du débat, une délibération ne peut fonctionner que sur la construction d'un questionnement coopératif. Le groupe doit être d'accord sur la démarche et sur l'enjeu qui est bien de produire du Juste pour tous. Si on pense que les gens qui sont là ne sont pas dans une dynamique coopérative, il faut changer de registre, fonctionner autrement.

La délibération est un parcours long. Habermas dénonce le « décisionnisme » : prendre des décisions très vite. Il se peut qu'il faille prendre des mesures urgentes, mais cela ne doit pas empêcher d'entreprendre parallèlement une réflexion en profondeur. Ouvrir une vraie délibération où ensemble nous réfléchissons sur le fond des questions qui traversent les situations de vie des apprenants, nos actions ou nos associations, et pas uniquement sur la forme, comme par exemple la photo ou la couleur d'une affiche, voilà le véritable enjeu de la participation citoyenne et de la construction d'une société plus juste.

Cécile BULENS
coordinatrice pédagogique
Lire et Écrire Communauté française

À propos de l'intelligence argumentative
dont il est question dans cet article, lire aussi :

Majo HANSOTTE,
Mettre en œuvre les intelligences citoyennes,
Le Monde selon les femmes, 2013, Partie 2, Point 4, pp. 39-46,
www.rcentres.qc.ca/files/mettre-en-oeuvre-intelligences-citoyennes.pdf